

# Les rencontres du Labo

5 janvier 2012



## Rencontre avec Eva Joly

# Sommaire

<b>LES ENJEUX DU DEBAT .....</b>	<b>3</b>
Un niveau de risques inégalé.....	3
Un foisonnement d'opportunités .....	4
Un retour historique pour mieux comprendre la période actuelle .....	5
Une question centrale : la place respective de l'État et de la société civile .....	6
<b>LES QUESTIONS ET PROPOSITIONS DES ACTEURS DE L'ESS .....</b>	<b>7</b>
Sur le champ de l'Économie sociale et solidaire.....	7
Sur le rôle imparti à l'ESS .....	7
Sur sa reconnaissance par les pouvoirs publics.....	7
Sur le soutien financier de l'État.....	7
Sur les soutiens régionaux .....	8
Sur les marchés publics et la contractualisation.....	8
Sur d'autres propositions des acteurs de l'ESS .....	8
<b>LES REPONSES ET ENGAGEMENTS D'EVA JOLY .....</b>	<b>9</b>
Sur le champ de l'Économie sociale et solidaire.....	9
Sur le rôle imparti à l'ESS .....	9
Sur sa reconnaissance par les pouvoirs publics.....	9
Sur le soutien financier de l'État.....	10
Sur les soutiens régionaux .....	10
Sur les marchés publics et la contractualisation.....	10
Sur d'autres propositions des acteurs de l'ESS .....	11
<b>LES QUESTIONS EN DEBAT .....</b>	<b>12</b>

# Rencontre avec Eva Joly

## L'économie sociale et solidaire dans la transition écologiste

Le 5 janvier 2012, à l'invitation du Labo de l'ESS, Eva Joly est venue rencontrer les acteurs et réseaux de l'Économie sociale et solidaire. Plus de deux heures d'échanges et de débats avec quelque 300 participants, dans la salle Jean Dame du 2e arrondissement de Paris, ont permis d'éclaircir certains engagements de la candidate d'Europe Écologie Les Verts (EELV) à l'élection présidentielle, de mesurer les terrains d'accord et les points encore suspens. Au-delà d'un strict compte-rendu, nous nous sommes efforcés de mettre en perspective, en bousculant parfois l'ordre chronologique de la soirée, les questions et les réponses.

### LES ENJEUX DU DEBAT

De part et d'autre, on semble l'admettre : l'économie sociale et solidaire a un rôle majeur à jouer pour dessiner des sorties de crises (économique, financière, sociale, écologique, politique, culturelle...). Car elle se trouve en même temps porteuse de réponse aux risques majeurs qui nous assaillent et vecteur de concrétisation d'opportunités nouvelles. Toute la question est de savoir quels rôles respectifs doivent jouer les initiatives de terrain et les pouvoirs publics.

### Un niveau de risques inégalé

Ces risques sont de plusieurs types :

- **Économique et financier** : il y a bien sûr « l'effondrement du système financier » évoqué en introduction par Claude Alphanhéry, président du Labo de l'ESS, mais aussi « les dettes abyssales » et « l'escalade des plans de rigueur » ;
- **Écologique** : « le réchauffement climatique, la pénurie d'eau, l'assèchement des sols, la disparition des espèces... », a encore résumé Claude Alphanhéry ;
- **Politique** : il s'agit à la fois, a rappelé le président du Labo, de « ne pas se laisser endormir par des promesses verbales et des demi-mesures qui ne résistent pas au pouvoir financier » et de « ne pas de laisser tromper par la désignation de boucs émissaires »
- **Social** : outre la « montée du chômage et de l'exclusion », Claude Alphanhéry a souligné « des inégalités sociales plus fortes » encore qu'à l'époque de la Libération, et qui suscitent la spirale du surendettement. « On ne peut pas laisser s'installer un état de souffrances et de risques régressifs, qui a amené dans les années 1930 des conflits et une véritable barbarie », a-t-il averti.

Au total, « les circonstances ne sont pas les mêmes que dans les années 1930 ou 40 : elles sont à la fois plus faciles et plus difficiles », du fait notamment des périls écologiques et du poids déterminant qu'a pris l'oligarchie financière. Cela nous oblige à « réagir avec des décisions majeures », aussi bien pour « réaménager le système financier » et « réduire les écarts de revenus » que pour « démocratiser les pouvoirs à tous les niveaux » ou « veiller à des rapports plus équitables entre les peuples ».

« La situation évoque indubitablement les années 1930 », a renchéri le sociologue Jean-Louis Laville. Rappelant que, dans ces années-là, c'est déjà « l'excès de la société de marché » qui a tant « insécurisé les gens qu'ils se sont raccrochés à des pouvoirs forts jusqu'au fascisme », l'initiateur de l'Université populaire et citoyenne du Cnam (Conservatoire national des Arts et Métiers) estime que le risque majeur est le même aujourd'hui, « celui d'une menace pour la démocratie. »

Alain Lipietz, conseiller d'Eva Joly sur les questions d'économie sociale et solidaire, a lui aussi admis que la crise actuelle était « du même niveau » que celle des années 1930 avec laquelle elle entretient d'ailleurs « beaucoup de rapports ». Ce sont, dans les deux cas, « une crise du libéralisme, de l'excès de marché, du mythe de son pouvoir autorégulateur », mais aussi la sanction d'« un excès dans le partage de la valeur ajoutée en faveur des profits » se traduisant par « une insuffisance du pouvoir d'achat et de la demande sociale ». Pour autant, « on ne peut pas sortir de la crise actuelle comme on est sorti de celle de 1930 ». Car « un New deal au sens de Roosevelt, c'est-à-dire plus d'État et un meilleur partage de la valeur ajoutée, ne suffit plus ». Il faut lui ajouter un « Green deal », parce qu'il s'y ajoute la crise écologique et que « l'État ne peut pas piloter seul la sortie de la crise ».

## Un foisonnement d'opportunités

La crise actuelle, ce ne sont pas que des menaces, mais aussi des opportunités inédites. A commencer par celle-ci, rappelée par Claude Alphanéry : « La démocratie nous offre une occasion de réagir avec ces élections. Et il ne faut pas seulement résister, mais savoir dominer le pouvoir financier ». Ce combat ne peut être porté par la seule vertu des dirigeants politiques s'il n'y a pas « une impulsion très forte de la part des citoyens ». Et cette impulsion, on la trouve justement chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire, « ces myriades d'initiatives qui conjuguent le réalisme économique avec la solidarité, l'utilité sociale, le souci du bien commun, la pratique de la démocratie ». Ce dont témoignent les 400 cahiers d'espérance qui ont accompagné les États généraux de l'économie sociale et solidaire.

Pour Françoise Bernon, déléguée générale du Labo de l'ESS, le fait que ces 400 cahiers aient pu être rassemblés en moins de quatre mois montre « la maturité des initiatives ». Les États généraux de l'économie sociale et solidaire ont « lancé une dynamique dans la France entière » où l'ensemble des acteurs ont pu travailler « avec une même méthode et un cadre commun » structuré autour de trois chapitres (présentation de l'indignation qui a constitué le moteur de la démarche, présentation de l'initiative elle-même, propositions et pistes d'action pour changer d'échelle). Elle a donné trois exemples qui montrent la diversité et le caractère innovant de ces initiatives : le centre d'hébergement temporaire des jeunes actifs et stagiaires (Maisons familiales rurales du Finistère) ; le pôle d'entreprises de services à la personne en

région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; la mobilisation de Terre de liens pour financer l'installation d'agriculteurs bio. Dans tous les cas, il a fallu une alliance entre les acteurs associatifs et les élus locaux ou régionaux pour porter le projet. Même si elle a déploré que les politiques soient surtout sensibles à la fonction « réparatrice » de l'ESS, Françoise Bernon a estimé que la crise actuelle ouvre « une voie étroite pour valoriser nos propositions et faire la démonstration que celles-ci permettront un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable ».

La présence des différents réseaux à ce débat du 5 janvier était en elle-même révélatrice de la puissance et de la diversité des acteurs de l'économie sociale et solidaire. On trouvait ainsi des réseaux de collectivités locales, comme le RTES (Réseau des territoires de l'économie solidaire), créé en 2002 et qui regroupe aujourd'hui 80 collectivités (dont 30 Villes, 15 Régions, des Départements et des Intercommunalités...). Sa présidente, Christiane Bouchard, a insisté sur le fait qu'avec l'intégration de l'ESS dans les schémas de développement économique, « on est passé d'une logique de reconnaissance sectorielle à une reconnaissance plus globale ».

Autre réseau d'acteurs, le MES (Mouvement pour l'Économie solidaire), créé lui aussi en 2002, rassemble à la fois des têtes de réseau nationales (comme le Comité national de liaison des Régies de quartier, l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles, Artisans du Monde, la Fédération des Cigales) ou régionales (Apeas en Paca, Adepes en Midi-Pyrénées, Apes en Nord-Pas-de-Calais...), mais aussi des chercheurs et des structures d'appui, « unis autour d'une vision partagée de l'économie solidaire », a rappelé Bérénice Dondeyne. Elle a souligné le poids que ces acteurs représentent : ainsi, les 1050 Amap présentes sur le territoire regroupent quelque 3 000 paysans et 250 000 « consommateurs responsables » ; de même, les 150 Régies de quartier comptent environ 800 salariés et 2 500 administrateurs bénévoles ; et Terre de liens, malgré sa jeunesse, représente 7 000 actionnaires qui ont investi 23 millions d'euros pour épauler 220 paysans.

## Un retour historique pour mieux comprendre la période actuelle

Dans son intervention liminaire, Jean-Louis Laville a tenté d'expliquer ce paradoxe : l'économie sociale et solidaire a du mal à être « pleinement reconnue alors que l'on en ressent tous l'urgence face à un modèle économique dominant qui nous conduit dans l'impasse ». Il a rappelé l'émergence de cette nouvelle économie avec l'« associationnisme solidaire », qui apparaît dans la première moitié du XIXe siècle avant d'être ensuite « méprisé et occulté » avec l'installation de l'idéologie du progrès, donc du productivisme. Au cours du XXe siècle, les débats vont « se focaliser sur le dualisme entre marché et État ». Et c'est ce modèle qu'on a du mal à remettre en cause tant « il a été le ciment de notre développement économique et social ». Ce sont les « nouveaux mouvements sociaux », écologistes notamment, qui, en questionnant l'idéologie du progrès, ont conduit à « un regain associationniste », autour du commerce équitable, de la finance solidaire, des circuits courts... Autant d'autres façons de faire de l'économie qui ont été pleinement reconnues par le mouvement altermondialiste. Il existe aujourd'hui « une myriade d'initiatives qui jettent les bases pour que l'économie sociale et solidaire soit réellement un vecteur de transformation pour demain ».

## Une question centrale : la place respective de l'État et de la société civile

A la base, toutes ces initiatives se multiplient, mais elles restent « fragmentées » et leur « valeur de transformation » n'est pas aussi reconnue que leur « valeur de réparation ». Il doit y avoir « un lien dialectique entre le sommet et la base, entre le micro et le macro », a souligné Claude Alphanéry, car « ces initiatives innovantes et prometteuses ne parviendront pas à changer d'échelle sans une action radicale pour briser l'hégémonie financière », comme sut le faire Roosevelt en son temps. Et la réciproque est aussi vraie : « Aucun basculement politique, aucune victoire électorale, n'a de chances de se pérenniser sans l'engagement des acteurs de terrain », a affirmé le président du Labo.

« Le changement politique doit s'appuyer sur le mouvement citoyen, a approuvé Jean-Louis Laville. C'est pourquoi nous avons besoin d'une rencontre entre les forces politiques constituées et les initiatives citoyennes. » Ainsi, la transition écologique, « indispensable mais entravée par la puissance des lobbies », ne pourra se faire « qu'en s'arrimant à l'économie sociale et solidaire pour déborder ces lobbies ».

Laurent Fraisse estime lui aussi que l'ESS peut et doit accompagner la transition écologique, puissant moteur pour « produire, consommer et dépenser autrement ». En ce sens, a rappelé le chercheur qui parlait au nom du Labo de l'ESS, tous les travaux pour « reconsidérer la richesse » (comme celui de Patrick Viveret ou le rapport Stiglitz, resté dans un placard) jouent un rôle majeur pour « sortir du débat anxiogène entre récession et croissance ».

Plus tard au cours du débat, lorsqu'il est revenu sur la question de la sortie de la crise, Alain Lipietz a rappelé que « la crise écologique appelle à un changement des modes de vie » et ce n'est pas « la planification publique à la française » qui peut pousser chacun à adopter des comportements économes en énergie ou à changer de mode de transports. « Ce n'est pas à l'État de dire ce que vous devez manger ! » Après avoir confié son « admiration pour les grands commis de l'État qui ont redressé la France » à la Libération, il s'est dit « encore plus ému » de les voir aujourd'hui souscrire à une démarche plus « autogestionnaire ». « Au nom des mêmes valeurs et de la même méthodologie, ils ont compris qu'on ne pouvait pas s'en sortir de la même manière et qu'il fallait que les gens prennent leurs affaires en mains. » Pour les écologistes, « l'économie sociale et solidaire est donc le paradigme autour duquel s'organise la sortie de la crise actuelle ».

# LES QUESTIONS ET PROPOSITIONS DES ACTEURS DE L'ESS

On peut en tenter une rapide synthèse, à partir du texte « L'urgence d'une autre économie » (émanant des acteurs de l'économie sociale et solidaire suite à la tenue des États généraux) et des interpellations et propositions énoncées par les représentants de trois réseaux au cours de la soirée du 5 janvier : Christiane Bouchard, présidente du RTES (Réseau des territoires pour l'économie solidaire) ; Bérénice Dondeyne, pour le MES (Mouvement de l'économie solidaire) ; et Laurent Fraisse, pour le Labo de l'ESS (des idées « librement inspirées des 60 propositions pour changer de cap »).

## Sur le champ de l'Économie sociale et solidaire

C'est Bérénice Dondeyne qui a posé d'emblée cette question à Eva Joly en l'invitant à y répondre directement : « Avez-vous la même définition de l'ESS que nous ? » Sachant que, pour le MES, il s'agit de « l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne, de consommation, contribuant à la démocratisation de l'économie ».

## Sur le rôle imparti à l'ESS

Là encore, Bérénice Dondeyne s'est faite incisive : « Pourquoi votre programme ne consacre-t-il que deux pages à l'économie sociale et solidaire ? Cela veut-il dire que ce n'est pas pour vous un modèle à part entière ? Comment réussir la transition écologique si l'ESS ne devient pas le cœur de votre projet ? »

## Sur sa reconnaissance par les pouvoirs publics

Christiane Bouchard a notamment rappelé ce souhait, émanant des collectivités membres du réseau qu'elle préside : « Donner à l'ESS une reconnaissance et une impulsion politique nationales, comme ce fut le cas avec le secrétariat d'État à l'Économie solidaire » entre 2000 et 2002. Pour sa part, Bérénice Dondeyne s'est demandé s'il ne faudrait pas plutôt « rattacher l'ESS, aujourd'hui "nomade", à Bercy ? »

## Sur le soutien financier de l'État

Christiane Bouchard a rappelé qu'il était parfaitement légitime de « soutenir l'ensemble des initiatives citoyennes », à la mesure de tous les emplois qu'elles peuvent créer. Elle a aussi estimé nécessaire de « revenir à une vraie politique de la Ville » et de « reconnaître l'innovation sociale portée par l'ESS ». Dans le même esprit, Bérénice Dondeyne a avancé l'idée de « créer un fonds d'innovation dédié à l'économie sociale et solidaire » et d'affirmer « un soutien plus marqué en faveur des têtes de réseaux ».

## Sur les soutiens régionaux

Laurent Fraisse a insisté sur l'urgence de développer « des pôles de coopération structurant de nouvelles formes de mutualisation » entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et collectivités. Une vingtaine de pôles de ce type (bâti sur le même modèle que les « pôles de compétitivité », c'est-à-dire autour du triptyque formation-recherche-entreprises, mais en y greffant les valeurs de l'ESS) sont déjà constitués, et une soixantaine de projets sont en cours. « Il y a une vraie demande de consolidation économique au niveau du territoire, où l'ESS peut jouer un rôle moteur tout en faisant alliance avec les PME au service d'un développement local durable. » Christiane Bouchard a évoqué la nécessité de « doter de moyens financiers spécifiques » ces pôles de coopération territoriaux, mais aussi de « reconstruire de vrais contrats de territoires pluriannuels ».

## Sur les marchés publics et la contractualisation

Christiane Bouchard a souligné qu'il faudrait « redonner des marges de manœuvre aux collectivités territoriales dans la passation des marchés publics » et passer à nouveau des contrats d'objectifs pluriannuels avec les associations. Pour Laurent Fraisse, il faut aussi réviser certaines politiques publiques comme la RGPP, qui ont « coincé l'ESS entre les appels d'offre et la délégation de service public ». Et donc mettre en place « de nouveaux modes de contractualisation ».

## Sur d'autres propositions des acteurs de l'ESS

Elles sont issues du texte « L'urgence d'une autre économie », auquel Eva Joly a répondu par une note écrite, remise également le 5 janvier. Mentionnons notamment :

- « Encourager la réduction des écarts de rémunération au sein des entreprises ».
- « Taxer les transactions financières internationales ».
- « Le respect des ressources naturelles comme bien commun et le souci des générations futures ».



## LES REPONSES ET ENGAGEMENTS D'EVA JOLY

En réponse aux trois interventions liminaires, la candidate d'EELV a commencé par saluer le rôle majeur joué par les acteurs de l'ESS : ces « héros ordinaires » qui tentent de trouver des remèdes à la crise, mais dont les tentatives doivent « être amplifiées et changer d'échelle ». Reprenant l'exemple des « Contis », ouvriers dont l'usine a été délocalisée en Tunisie alors qu'elle faisait des bénéfices, elle a affirmé qu'il s'agissait là d'« un capitalisme dont nous ne voulons plus, car il concentre les richesses et exploite les êtres humains. Ce système est arrivé à des contradictions absurdes. Et c'est là où les idées de l'économie sociale et solidaire sont si importantes : vos structures sont au service des hommes et des territoires. »

### Sur le champ de l'Économie sociale et solidaire

À la question de Bérénice Dondeyne, Eva Joly a répondu en direct : « Cette notion doit couvrir tous les secteurs, y compris le secteur financier, et inspirer la transformation de l'ensemble de l'économie. Je suis favorable à ce que les collectivités territoriales puissent créer des banques régionales. »

### Sur le rôle imparti à l'ESS

Concernant la place de l'ESS dans le projet présidentiel, Eva Joly a tenu à faire la distinction : « Ce que vous avez lu, c'est la plateforme d'Europe Écologie Les Verts, qui est une base très importante. Mais le projet présidentiel proprement dit dépend aussi de moi, et je vais l'annoncer le 11 février. Je vous promets que j'y mettrai des propositions fortes pour l'ESS. » Publié effectivement le 11 février, ce projet, intitulé « L'écologie, la solution », consacre un paragraphe (p. 23) à « un engagement national pour l'économie sociale et solidaire » qui « sera dotée d'une loi-cadre et de Fonds régionaux éthiques. Le droit sera réformé pour obliger les actionnaires qui ferment un site à le mettre en vente pour favoriser la reprise de l'activité, avec priorité pour les salarié-e-s ».

Alain Lipietz a admis que l'économie sociale et solidaire ne figurait qu'en sixième point du chapitre « économie » dans le programme d'EELV, mais il a ajouté que c'était à peu près le même ordre que celui du texte « L'urgence d'une autre économie » : « Nous sommes donc exactement au même niveau que vous, et nous en sommes ravis ! »

### Sur sa reconnaissance par les pouvoirs publics

Eva Joly s'est engagée sur une reconnaissance institutionnelle de l'ESS au sein du futur gouvernement. « Mais je ne peux pas vous promettre aujourd'hui si nous allons obtenir un secrétariat d'État ou un ministère », a reconnu la candidate. Dans sa réponse écrite aux acteurs de l'ESS, elle a même émis l'hypothèse de « regrouper en un grand ministère » l'ensemble des secteurs de l'innovation sociale (en y incluant, par exemple, la politique de la Ville et les nouveaux médias).

En évoquant les contours de la future loi-cadre sur l'ESS (mentionnée dans l'accord passé entre les écologistes et le Parti socialiste), Eva Joly a affirmé que le rôle de l'État était d'« assurer un

financement pérenne » aux structures de l'ESS, à la mesure des emplois qu'elles créent, mais « dans le respect de leur autonomie » : ce n'est pas à l'État, mais aux chambres de l'ESS, qu'il appartient de dire qui satisfait au cahier des charges pour être reconnu comme acteur de l'économie sociale et solidaire. « La première chose que nous mettrons dans cette loi-cadre, c'est la reconnaissance de votre statut particulier. Et ensuite, la reconnaissance de votre autonomie : ce n'est pas l'État qui crée l'ESS, ce sont les citoyens et les entrepreneurs sociaux ». En conséquence, « créer une association ou une coopérative doit être aussi simple que de créer une entreprise ordinaire » et « cette démarche ne doit pas attendre l'autorisation du préfet. Seuls les pairs, les chambres de l'ESS, doivent avoir la responsabilité, en première instance, de reconnaître que telle initiative satisfait bien au cahier des charges de l'économie sociale et solidaire. »

## Sur le soutien financier de l'État

Eva Joly a affirmé qu'il faudrait « assurer un financement pérenne » des organismes de l'ESS, « à la mesure des emplois pérennes qu'ils créent ». Et notamment « affecter les dépenses passives du chômage à leur fonctionnement, sous forme de dégrèvements fiscaux ou de subventions ». Elle a aussi jugé opportun d'« amplifier les outils de l'épargne solidaire, qui permet de financer directement l'ESS ».

Plus tard, Alain Lipietz est revenu sur la nécessité de revenir à un mode de financement pérenne et quasi-automatique, justifié par le fait que les initiatives d'économie sociale et solidaire « recréent le lien social et construisent un bien commun » et qu'à ce titre, il est « normal que la collectivité participe à leur rémunération ». Et de prendre un exemple pour illustrer ses propos : « Vous êtes reconnu Régie de quartier par vos pairs ? Très bien, vous avez droit à un financement pérenne sans demander à chaque fois l'accord du préfet ! » L'enjeu essentiel est bien de « concilier l'autonomie totale de l'ESS et la nécessaire redistribution ».

## Sur les soutiens régionaux

Eva Joly a évoqué l'idée de « transformer les chambres consulaires en chambres de l'économie plurielle, intégrant les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire ». Alain Lipietz a ajouté qu'il faudrait, au niveau territorial, mettre en place des « Grenelle régionaux permanents », c'est-à-dire une forme décentralisée de ce qui fut l'esprit du Commissariat général au Plan. L'action publique territoriale devrait aussi passer par des conventions avec l'État central, précisant le concours que les différents niveaux pourraient apporter à l'ESS. Enfin, ont été évoquées l'idée d'une « généralisation de fonds régionaux dédiés à l'économie sociale et solidaire, pilotés par les conseils régionaux » et celle d'une « labellisation et reconnaissance de pôles territoriaux de coopération économique, véritable alternative aux actuels pôles de compétitivité ».

## Sur les marchés publics et la contractualisation

Eva Joly a assuré de sa volonté de « faire évoluer le code des marchés publics avec plus de conditionnalités sociales et environnementales » : on pourrait même mettre dans les cahiers des charges « des critères qui correspondent à ceux de l'ESS ». Dans sa réponse écrite aux

acteurs de l'économie sociale et solidaire, elle a émis l'idée que la clause sociale d'insertion puisse « être systématisée dans les contrats publics ». Alain Lipietz a rappelé que la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes précise que le mieux-disant financier signifie « pour l'intérêt de la communauté du territoire » et non, comme on le croit trop souvent, « le moins cher pour l'administration territoriale ».

## Sur d'autres propositions des acteurs de l'ESS

- **Sur les écarts de rémunération** : « Seul l'Etat est en mesure de s'imposer à lui-même et aux grandes entreprises qu'il contrôle une échelle des salaires qui pourrait être fixée par la loi (par exemple, de 1 à 8 ou 10) », a répondu la candidate d'EELV dans sa note écrite, ajoutant que « pour les entreprises privées, la meilleure solution semble être une taxe sur les inégalités ».
- **Sur la taxe sur les transactions financières** : Eva Joly, après avoir estimé qu'il n'est pas souhaitable « de rétablir des barrières douanières entre pays de l'UE mais plutôt d'harmoniser leur fiscalité », s'est prononcée en faveur « d'une taxe sur toutes les transactions financière d'une zone monétaire à l'autre ».
- **Sur le respect des ressources naturelles** : sans surprise, c'est pour Eva Joly « le premier objectif des écologistes (...), une question de survie pour la majorité de l'humanité ». Et cela passe nécessairement par l'éducation, la justice et la solidarité.

## LES QUESTIONS EN DEBAT

Jean-Louis Laville a résumé les points d'accord qui ressortent du débat :

- l'idée d'une alliance entre les initiatives citoyennes de l'ESS et les pouvoirs publics ;
- celle d'une alliance de l'ESS avec une économie marchande territorialisée, faite notamment de PME-PMI ;
- la nécessité d'un financement pérenne à partir du moment où il y a utilité sociale.

Depuis la salle, différentes interventions et questions sont venues mettre en relief les points encore en débat.

- Eva Joly ayant évoqué l'idée de « soutenir la mise en œuvre d'une certification publique européenne pour les produits du commerce équitable », **Julie Stoll, déléguée générale de la plateforme pour le commerce équitable**, s'est dite « surprise » par cette proposition, « qui n'est pas une demande des acteurs ». Et qui lui semble moins importante qu'« une réforme des outils de l'aide publique au développement » afin, notamment, de promouvoir la demande de produits du commerce équitable. Plus largement, elle a interrogé la candidate écologiste sur la dimension « solidarité internationale » de l'ESS.

Pour Eva Joly, « l'existence d'un label européen qui garantit au consommateur que tel produit est équitable ne peut pas nuire, car aujourd'hui nous dépendons de la confiance que nous avons dans les marques... Mais on peut en discuter. » Quant à l'aide publique au développement, « malgré cinquante ans d'existence, elle n'a pas réussi à atteindre son objectif : l'éradication de la pauvreté ». Ce n'est donc pas par cette aide, de l'ordre de 100 milliards d'euros par an, que l'on peut « modifier profondément les rapports Nord-Sud », mais en s'attaquant « aux flux financiers illicites », notamment par le biais des paradis fiscaux, « qui représentent dix fois plus ». Il faudrait aussi « veiller à un partage des revenus plus équitable » dans les contrats donnant accès aux matières premières des pays du Sud et réformer les codes miniers : « J'ai du mal à comprendre pourquoi on doit accepter que le Mali ne touche que 3 % des revenus de ses mines d'uranium. »

- **Pierre Johnson, chargé de mission à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines**, a regretté que la question de la transition écologique (réchauffement climatique, pic pétrolier...) ne soit pas davantage prise en compte par les acteurs de l'ESS. « Que penser, par exemple, de la nécessité d'avoir un bilan carbone sur chaque produit ou une analyse des cycles de vie ? »

Eva Joly a rappelé que les écologistes, au niveau européen, sont favorables à l'instauration d'une taxe carbone aux frontières de l'UE pour les produits importés. Son projet présidentiel, présenté depuis, évoque effectivement l'« établissement d'une contribution climat-énergie », dont la moitié du produit « sera utilisé pour financer des investissements publics écologiques », mais aussi « l'instauration de la bioconditionnalité des aides publiques ».

- **Juliette Meunier, fondatrice d'une SARL de couches lavables**, a posé la question de l'impact des lobbies et de la manière dont la candidate d'EELV envisageait de leur résister.

Eva Joly a reconnu que « c'est un véritable problème, mais les solutions ne sont pas simples ». Il faut par exemple « avoir des registres des lobbyistes au niveau du Parlement, pour savoir qui rend visite à qui ». Pour elle, c'est surtout « la lutte contre tous les conflits d'intérêt, par exemple le fait de ne pas pouvoir diriger une agence de médicaments et travailler en même temps pour l'industrie pharmaceutique » qui constitue la meilleure des protections contre les lobbies.

- **Jean-Marc de Boni, président du directoire de la société financière La Nef**, a posé la question du contrôle des banques : la France compte six banques, dont quatre sont classées « systémiques » et elles ne rendent aucun compte de ce qu'elles font de l'argent que les citoyens leur confient : « Comment allez-vous faire pour contraindre des établissements qui ont une telle puissance à perdre ce pouvoir-là ? »

En réponse, Eva Joly a mentionné plusieurs réformes possibles : « autoriser la Banque centrale européenne à prêter directement aux États de façon à passer outre les banques », « réglementer au niveau national l'usage de l'épargne en en fléchissant une partie vers les investissements à caractère durable », « séparer les banques de dépôts et les banques d'affaires »... Dans son projet présidentiel, rendu public le 11 février, la candidate d'EELV évoque plus précisément la fin du secret bancaire et la constitution d'un pôle d'investissement public autour de la Caisse des dépôts et consignations et d'OSEO, ainsi que le fait de réserver la « licence bancaire » (octroyée par l'État, elle donne le droit de vendre des services bancaires) aux seuls établissements n'opérant plus dans les paradis fiscaux. Autre piste évoquée le 5 janvier : « que des banques en faillite, renflouées par l'État, puissent devenir des SCIC » (sociétés coopératives d'intérêt collectif). Enfin, dans sa réponse écrite à « L'urgence d'une autre économie », la candidate a affirmé que « tout secours public aux banques privées devra dorénavant prendre la forme d'une entrée de l'État au capital, avec droit de vote au Conseil d'administration ».

- **Vincent Laurent, délégué du personnel dans le secteur associatif**, a parlé des bas salaires et des conditions de travail compliquées dans les associations : « Comment sécuriser le parcours des salariés et permettre une meilleure redistribution dans ce secteur ? »

Pour la candidate, il faut « des rémunérations qui correspondent au niveau de qualification ». Elle a par ailleurs affirmé que, vu le rôle que joué par l'ESS en matière de création d'emplois, ce secteur devait « avoir sa place propre dans les instances du dialogue social et du paritarisme ».

- **Lucia Amado, responsable d'une petite boutique de commerce équitable à Paris**, a souligné que son projet, créé voilà cinq ans, devenait très fragile : « Que pouvons-nous attendre de vous face à la prolifération de la grande distribution, y compris maintenant dans les centre-villes ? »

Eva Joly a jugé nécessaire de « revenir sur les autorisations d'installations, car il y en a beaucoup trop ».

- **Chantal, journaliste indépendante et photographe d'art**, a évoqué la question des monnaies alternatives et demandé s'il s'agissait d'« une solution à la précarité » qu'Eva Joly comptait encourager : « Localement, de telles expériences peuvent rendre

solvable une demande qui ne l'est pas », a répondu la candidate, tout en avouant qu'elle n'avait pas « une grande expérience de la monnaie alternative » et en rappelant que « cette monnaie ne peut pas remplir certaines fonctions comme l'épargne ».

Ce document a été rédigé par Philippe Merlant, de l'EMI-CFD.



**Pour tout renseignement sur cette publication ou pour plus d'informations, contactez :**

Le Labo de l'ESS - 195 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tél. : (01) 58 50 74 60  
Site internet : [www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org) – courriel : [contact@lelabo-ess.org](mailto:contact@lelabo-ess.org)  
Association loi 1901 – Siret 524 585 569 00022